

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 43/003/2008 – ÉFAI

17 novembre 2008

AU 316/08 Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

NICARAGUA **Patricia Orozco (f), coordinatrice de la Campagne du 28 septembre pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et chef de file du Mouvement autonome de femmes**

---

Patricia Orozco, militante des droits des femmes, a été menacée de mort et de violences sexuelles par téléphone et SMS. Ces manœuvres semblent destinées à l'empêcher de faire campagne pour le droit des femmes et des jeunes filles à bénéficier de services de santé efficaces et sans risque en matière de sexualité et de procréation. Amnesty International craint qu'elle ne soit agressée.

Le 3 novembre, Patricia Orozco a reçu le SMS suivant sur son téléphone mobile : « *Sale chienne, on va te buter, on va te clouer le bec, on va te frapper là où ça fait le plus mal. Carlos.* »

Vers le 22 octobre, elle a reçu plusieurs appels sur son téléphone mobile au cours desquels un homme lui a déclaré : « *Je vais te baiser, on va te niquer, salope!* » Dans d'autres cas, son interlocuteur est resté silencieux. À la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre, elle a également reçu des appels au cours desquels elle a entendu une autre voix masculine lui dire : « *On va te niquer.* »

Patricia Orozco est une militante nicaraguayenne bien connue des droits des femmes. Elle est coordinatrice de la Campagne du 28 septembre pour la dépénalisation de l'avortement en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui œuvre en faveur de l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de procréation pour les femmes et les jeunes filles. Elle est également l'une des chefs de file du Mouvement autonome de femmes, une organisation non gouvernementale (ONG) du Nicaragua.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

En octobre 2006, toutes les formes d'avortement ont été érigées en infractions au Nicaragua. Jusqu'alors, la législation nicaraguayenne autorisait les avortements thérapeutiques dans les cas où la grossesse mettait en danger la vie ou la santé d'une femme ou lorsqu'elle résultait d'un viol ou d'un inceste. Le parti au pouvoir et les deux principaux partis de l'opposition continuent de soutenir cette interdiction.

Neuf autres militantes des droits humains des femmes, qui travaillent pour diverses ONG, font l'objet de poursuites judiciaires pour le rôle qu'elles ont joué en faveur d'une victime de viol nicaraguayenne âgée de neuf ans, surnommée « *Rosita* », qui a obtenu un avortement légal dans son pays en 2003.

Patricia Orozco et d'autres militantes féministes ont été prises pour cibles dans des articles de l'hebdomadaire gouvernemental *El 19*, qui les décrivait comme des femmes ayant les hommes en horreur et pratiquant la magie noire. Ces documents affirmaient en outre que les défenseurs des droits sexuels et reproductifs étaient motivés uniquement par l'appât du gain.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Patricia Orozco, coordinatrice de la Campagne du 28 septembre et chef de file du Mouvement autonome de femmes ;

- priez le président et la directrice de la police nationale de veiller à ce que des mesures soient prises immédiatement et maintenues pour assurer la sécurité de cette femme en respectant strictement ses souhaits ;
- demandez instamment au procureur général d'ordonner immédiatement l'ouverture d'une enquête approfondie menée dans les meilleurs délais sur les menaces de mort dont elle a été la cible, de rendre publiques les conclusions de ces investigations et de déférer à la justice les responsables présumés ;
- exhortez les autorités à cesser d'employer dans les publications officielles un langage qui stigmatise les défenseurs des droits humains et leurs activités, et qui pourrait donc les exposer à des attaques ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, les défenseurs des droits humains sont en droit de mener librement leurs activités sans crainte de représailles.

#### **APPELS À :**

Président de la République :

Daniel Ortega Saavedra  
Presidente de la República  
Reparto El Carmen  
Costado oeste del Parque El Carmen  
Managua, Nicaragua

**Fax :** +505 266 3102

**Formule d'appel :** *Estimado Señor Presidente, / Monsieur le Président de la République,*

Directrice de la police nationale :

Primera Comisionada Aminta Granera Sacasa  
Directora de la Policía Nacional  
Edificio Faustino Ruiz  
Managua, Nicaragua

**Fax :** +505 277 1871

**Formule d'appel :** *Estimada Comisionada, / Madame,*

Procureur général de la République :

Dr. Julio Centeno Gómez  
Fiscal General de la República  
Ministerio Público  
Km 4½, carretera a Masaya, contiguo a Bancentro  
Managua, Nicaragua

**Fax :** +505 255 6832

**Formule d'appel :** *Estimado Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

#### **COPIES À :**

Organisation de défense des droits des femmes :

Campaña 28 de Septiembre  
Colonial Los Robles  
Del Hotel Colón, 1½ cuadra al este  
Casa No. 55  
Managua, Nicaragua

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Nicaragua dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 29 DÉCEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.